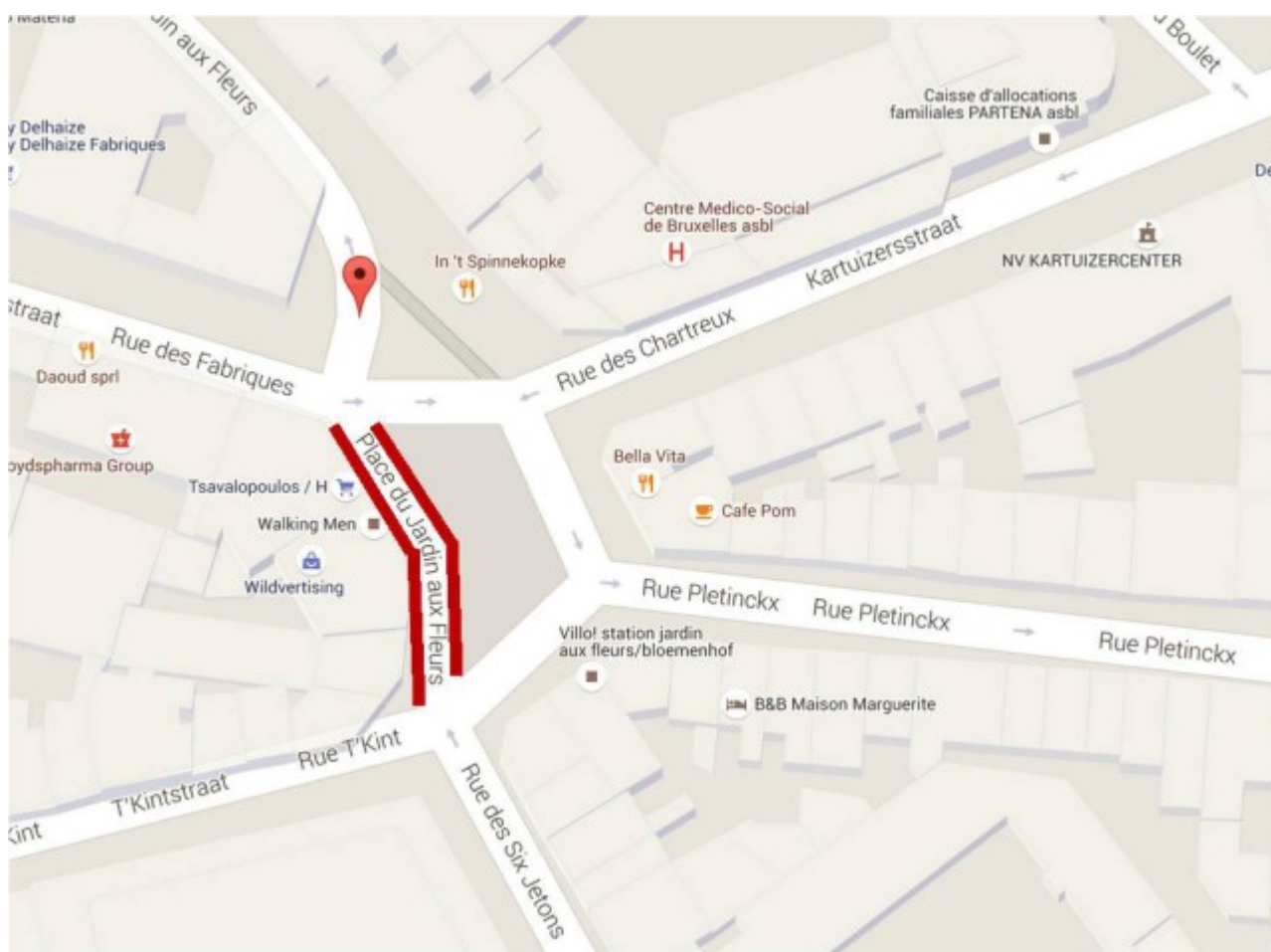


Place du Jardin aux Fleurs : entre amateurisme et inconscience

La place du Jardin aux Fleurs devenue semi-piétonne depuis plusieurs années, pour le plus grands bénéfice des riverains, des commerçants et des écoles situées à proximité. Mais le plan de circulation lié au plus grand piétonnier d'Europe a rouvert la place au trafic de transit.



Pire, les changements à venir, pour tenter de limiter les conséquences néfastes du plan de circulation dans des rues voisines, font craindre aux riverains qu'elle devienne un danger permanent pour leurs enfants.

Amateurisme... ou inconscience ?

DA début février, lors d'une réunion de quartier, des riverains ont prAvenu les reprAésentants politiques de la Ville qu'en cas d'accident, ils les tiendraient personnellement pour responsables.

Participation citoyenne, on frise le ridicule!

Suite A cette réunion, la Ville de Bruxelles a fait distribuer des bulletins de vote (nominatifsA!) oA? les habitants du quartier sont invitaés A se prononcer sur deux scénarios de modifications possible. Seuls les habitants de certaines rues et de certains numAros bien prAécis sont autorisAés A AAvoterA ...

Vous habitez 57 rue d'AnderlechtA? Pas de chance, seuls habitants des numAros 59 A 190 peuvent se prononcer. Vous habitez 18 rue de la VerdureA? Dommage... Les votes commencent au nA20 et s'arrAtent au nA 60A! Habitant le quartier, vous faites pourtant rAguliArement vos courses dans ces rues, aux AAbons numArosA, mais voilA, pour la Ville de Bruxelles, vous n'Ates pas concernA...

Lettre d'une habitante

Bonjour,

J'ai reAeu un flyer de la Ville de Bruxelles (Bruxelles Participation) dans ma boite aux lettres proposant de voter pour l'une des deux A solutions A retenues et destinAes A diminuer les A problA?mes A de mobilitA dans les rues Camusel-a?Anderlecht a??



J'habite rue Van Artevelde/a?Carrefour des Six Jetons. Cette dAcision impacte directement la circulation de la rue Van Artevelde et du Carrefour comme prAésentAe dans le flyer.

Je suis invitAe A ne pas voter car je n'habite pas dans les

rues ou bouts de rues désignées par la Ville.

C'est une plaisanterie ?

Hélas... La réponse est non.

<p>Votre vote ne sera pris en compte que si vous remplissez vos coordonnées. Ne peuvent prendre part à cette consultation que les habitants des rues :</p> <p><i>Rue de la Banderie – Washuistraat, c/ste d'Anderlecht (n° 59 à 190) – Anderlechtsteeweg (nr 59 tot 190), Rue T'Kint-stroat, rue Camuset-stroat – rue de la Verdure (n°20 à 66) - Loofstroat (nr 20 tot 66) – rue du Voutour – Gierstroat, Rue de Cureghem – Kuregemstroat, rue Froebel-stroat, Rue des Nauets – Ripenstroat.</i></p>	<p>Eenkel bewoners die gedomicilieerd zijn in één van de straten opgenomen in de lijst in bijlage kunnen deelnemen aan de peiling.</p>	<p>Vos coordonnées / Contactgegevens</p> <p>Nom / Naam _____</p> <p>Prénom / Voornaam _____</p> <p>Adresse (rue + n°) / Adres (straat + nr) _____</p> <p>E-mail / Mail _____</p>
<p>Proposition 1 : Mise en sens unique de la rue d'Anderlecht Voorstel 1 : Anderlechtsteeweg in enkele rijrichting plaatsen</p>	<p>Proposition 2 : Mise en sens unique partiel de la rue d'Anderlecht Voorstel 2 : Anderlechtsestwg gedeeltelijk in enkele richting plaatsen</p>	
		
<p>Cochez votre choix / Gelieve uw keuze aan te vinken</p>		
<p>Remarques et suggestions au dos - Alle opmerkingen welkom op achterzijde</p>		